

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	Cadre réservé à l'autorité environner	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
31/10/2019	3112012019	
	1. Intitulé du projet	
2 Identification di	ι (ου des) maître(s) d'ouvrage ou du	u (ou des) péjitionnaire(s)
	, (60 des) maine(5) a 50 mag 5 5 2 4	
2.1 Personne physique Nom LALAID	Prénom Au	NE - NARIÈ
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne		
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET _	Forme	juridique
Joigne	ez à votre demande l'annexe ob	bligatoire n°1
2 Catérolis (a) applicable (c) du table	au des seuils et critères annexé à l'o	article R. 122-2 du code de l'environnement et
3. Categorie(s) applicable(s) au table	dimensionnement correspondant d	lu projet
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au	regard des seuils et critères de la catégorie
N° de Calegorie el sous calegorie		issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
- 1	In Borsement d'une	surface de 1,60m
47c		0
	·	
	4. Caractéristiques générales du	
Doivent être annexées au présent form		rique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éver		
Bison ak June ten	ic agricule actualinent u	a brown
(acosticos:	2	

4.2 Objectifs du projet

Bovement d'une prouvie par ptantation l'escuce failles à une distance estructure de 3 m x 3 m

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Plantation des plants de femilies à la proche à une deuxti de Mosplant/Ra-

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Costian de Boisant en fourtier de son age.

Grand J, GORA DAVA		r les unités de mesure utilisées Valeur(s) hectare	
Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Commune de JANAILLAT Departement de la Cruse perhan ZR NO 32 (en partie)	Coordonnées géographiques¹ Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long ° ' " Long ° ' " Long ° ' "	Lat ° ' " _
S'agit-il d'une modification/extens	projet et	e existant ? Oui	Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		M	
En zone de montagne ?		Ø	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Ø	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		Ø	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		M	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		Ø	

Dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?			
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		M	
Dans un site inscrit ?		N	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		M	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements M d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications N prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les N N ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	Ø	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	Ø	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	卤	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	Ja	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	₩ ₩	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	₽	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Ŋ.	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et		M	en de la companya de La companya de la companya del companya de la companya del companya de la c
Patrimoine / Cadre de vie / Population	paysager?		Ø	
5.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	ifiées (au 6.1 :	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants o
Dui	Non Si oui, décri		quelles	
				the state of the s
				The state of the s
				the state of the s
				The state of the s
				The state of the s
				The state of the s
4.2 Loc incid	onces du projet identi	fiáes o	u A l sa	
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	ences du projet identi Non Si oui, déc			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les incid				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

la plantation and effective à la main en points travaillés tous le 3 matres sous utilisation de mayen mecanique.

7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

la plantation sura reducée par mes sous, les tron de plantation seront effectués à la main (proche) tous de 3 metres. l'esseure prime est le chataignies primaipalement.

En couragnone, au vie du faible respect de projet, j'atrime qu' une encludion environnevertele n'et pos necessoire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objek	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Z
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

). Engagement et sign	nature		
e certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseig	nements ci-dessus	X		
Fait à	Bonnefont		le, 29	Octobre	2019

Département : La CREUSE

Commune: JANAILLAT

Section : ZR Feuille: 000 ZR 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 28/10/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46 @2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CDIF GUERET

3, Avenue de Laure BP 102 23002 23002 GUERET cedex

tél. 05 55 51 63 23 -fax 05 55 52 81 82 cdif.gueret@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr







